



# Forum des C.E.

35 participants maximum

26 Juin  
2008

## Le C.E., l'URSSAF et la gestion des activités sociales et culturelles

- Comment appréhender les attentes des salariés ?
- Quel questionnaire peut-on envoyer aux salariés .
- Que peut-on faire et ne pas faire vis-à-vis de l'URSSAF ?
- Comment répartir au mieux le budget et les activités ?...

**Nous vous invitons à venir en débattre avec d'autres C.E.**

### Au programme :

9h00 - 9h30 : Accueil des participants - café

#### **9h30 – 10h45 : La gestion des activités sociales et culturelles**

- Qu'est-ce qu'une activité sociale et culturelle ?
- Sondage du personnel
- Le choix et la répartition des activités
- Faire connaître les activités auprès des salariés

#### **Pause**

#### **11h00 – 12h30 : L'organisation des activités**

- Construction du budget
- Organisation matérielle, le choix des prestataires extérieurs
- La responsabilité du C.E.

#### **12h30 – 14h00 : repas pris en commun**

#### **14h00 – 16h30 : Le C.E. et l'URSSAF**

- Dans quels cas les activités peuvent-elles être soumises à cotisations ?
- Quels sont les documents à conserver, les pièces justificatives ?
- Que se passe t-il en cas de contrôle URSSAF de l'entreprise ?
- Comment l'URSSAF procède t-elle au contrôle de la comptabilité du C.E. ?
- Zoom sur certaines activités : bons d'achat, chèques vacances...

### Animé par :

- Suzanne FERREIRA, consultante, spécialisée en gestion et comptabilité des C.E.,

**Des conseils de nos intervenants, des échanges entre participants**